

Ville plurielle, solidaire et dynamique

Située aux portes de la capitale sur un territoire en pleine mutation urbaine, desservie par la ligne 7 du métro et la ligne C du RER, Ivry-sur-Seine offre une diversité de services à ses 64 000 habitant·es. Incarnée par 1850 agent·es, son administration propose plus de 180 métiers, plaçant ainsi la compétence au cœur de ses actions. Un attachement particulier est accordé aux valeurs de vivre ensemble et à un service public de proximité porteur de sens, traduit par le projet 100 % service public ivryen et son indispensable triptyque administration, élu·es et habitant·es. **N'attendez plus, rejoignez-nous !**

Ivry-sur-Seine
recherche

Responsable d'un accueil de loisirs

Cadre d'emploi des Animateurs

Professionnel.le spécialisé.e d'un accueil de loisirs

La ville accueille 5 680 enfants, dans 30 écoles maternelles et élémentaires, pour lesquels son ambition est de favoriser la mixité sociale, garantir un parcours éducatif cohérent de la maternelle au secondaire, offrir à chaque enfant un projet culturel, sportif, scientifique complémentaire à sa scolarité, asseoir chaque équipement scolaire et de loisirs comme des lieux de vie, de bienveillance et de citoyenneté au cœur des quartiers, associer l'ensemble de la communauté éducative, et notamment les parents, dans une démarche de démocratie participative et de développement durable, à la définition des objectifs et programmes d'action ; reconnaître à chaque professionnel son « pouvoir d'agir » professionnel et son rôle éducatif. La ville est particulièrement mobilisée sur la violence éducative ordinaire et les questions d'éducation à la condition terrestre. Elle s'inscrit dans des démarches d'action-recherches-formations.

Au sein de la direction de la scolarité et des accueils de loisirs éducatifs, le service Accueils des temps scolaires et de loisirs (ATSL) coordonne les activités des accueils péri et extra-scolaires, ainsi que la livraison et le service des repas, l'entretien des locaux des équipements scolaires et de loisirs, l'intervention des ATSEM dans les classes, et le self du personnel communal.

Rattaché.e au service Accueil des Temps Scolaires et de Loisirs, sous la responsabilité du/de la responsable de secteur géographique, le/la responsable d'un accueil de loisirs assure la mise en œuvre opérationnelle des orientations du Projet Educatif de Territoire, accompagne les agents.es sur les questions éducatives et veille au respect de la réglementation.

Vos missions :

- Accueillir les enfants et assurer la relation avec les familles
- Alimenter et mettre en œuvre un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif territorial : superviser les projets d'activités de loisirs adaptés aux tranches d'âge, dans le respect de la réglementation
- Aider à la décision du responsable géographique pédagogique
- Assurer le portage opérationnel des projets et dossiers dans l'équipe, animer les réunions d'équipes
- Gérer les ressources humaines : la gestion opérationnelle de l'équipe, assurer le management des agents, le suivi des outils de gestion
- Travailler en partenariat avec son homologue du secteur technique
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer le suivi administratif et financier de l'accueil de loisirs (gestion des commandes de matériel, suivi de la réglementation, suivi budgétaire, remontées hiérarchiques...)

Votre profil :

- Titulaire d'un diplôme BPJEPS, DEJEPS ou équivalent
- Compétences managériales
- Connaissances des techniques d'encadrement et de l'animation d'équipe
- Connaissances de l'environnement territorial et de la réglementation en vigueur (DDCS, hygiène et sécurité)
- Expérience confirmée dans ce secteur d'activité
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Capacité d'adaptation
- Facilité dans la prise d'initiatives
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Bonnes aptitudes au travail en équipe

Environnement de travail :

- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Temps de travail : annualisé
- Prise en charge de 75% du Pass Navigo et du forfait mobilité durable (sous conditions)
- Avantages liés au Comité des activités sociales et culturelles (CASC)
- Proximité des transports publics (métro 7, RER C, bus)

A propos de la rémunération :

La rémunération est basée sur les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale. Une reprise d'expérience est réalisée pour les candidats contractuels. Le régime indemnitaire est établi en fonction du niveau de responsabilité du poste. Une prime annuelle de 1 460 € brut est versée en deux fois (mai et novembre).

*Ivry-sur-Seine s'engage dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes,
ainsi que dans le recrutement de personnes en situation de handicap.*

Pour postuler :

Adressez CV et lettre de motivation à courrier@ivry94.fr ou à Monsieur le Maire, esplanade Georges Marrane, 94205 Ivry-sur-Seine CEDEX

POUR POSTULER
COURRIER@IVRY94.FR

L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL
J'Y
TRAVAILLE